

Numéro des emplacements réservés	Désignation des opérations envisagées	Références cadastrales (à titre indicatif) Situation	Superficie (approximative)	Collectivité ou service public ayant demandé l'inscription
1	Réservation de terrains pour la réalisation d'équipements sportifs et de loisirs	CW 22- DL81,79, 54 , 50, 45, 44, 41 , 42, 46, 40, 39, 38, « La Berle »	67267 m ²	Commune de Gujan-Mestras
2	Allée des Papillons (emprise 8m)	« La Hume »		Commune de Gujan-Mestras
3	Prolongement de l'Avenue de Césarée (emprise 15 m)			Commune de Gujan-Mestras
4	Agrandissement des espaces publics pour amélioration de la fréquentation du Parc de la Chêneraie et protection des berges du Canal	CM 428 DC – 37, 38, 39 La Hume / avenue du Canal	1891 m ²	Commune de Gujan-Mestras
5	allée des Bleuets (emprise 8 m)	La Hume		Commune de Gujan-Mestras
6	allée du Paradis (emprise 8 m)	La Hume		Commune de Gujan-Mestras
7	allée Jules Ferry (emprise 6 m)	Meyran		Commune de Gujan-Mestras
8	allée Maurice Duniau (emprise 6 m)	Meyran		Commune de Gujan-Mestras
9	boulevard Pierre Dignac de l'allée des Prés salés à l'impasse des Marées (emprise 10 m)	La Hume		Commune de Gujan-Mestras
10	allée Jean Bart voie de desserte zone 2 AU (emprise 10 m)	Meyran		Commune de Gujan-Mestras
11	Voie de desserte zone 2 AU les Eaux Basses (emprise 8m)	Gujan		Commune de Gujan-Mestras
12	allée de Bordeaux : - côté Nord : de l'allée de l'Arousiney à la rue Déjean-Castaing (emprise 25 m)			Commune de Gujan-Mestras
13	allée de Bordeaux : - côté Sud : aménagement fossés (entre l'allée des Grands Champs et l'allée Marc Combecave) bande de 10 m			Commune de Gujan-Mestras
14	réservation de terrains pour la construction de bâtiments publics et logements locatifs aidés	Pins de la Ruade CP 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63	47362 m ²	Commune de Gujan-Mestras

15	Avenue de la Plage (emprise 10 m)			Commune de Gujan-Mestras
16	accès piétons – cyclable	BO 274 rue Pierre Daney	435 m ²	Commune de Gujan-Mestras
17	allée des Bruyères (emprise 8 m)	La Hume		Commune de Gujan-Mestras
18	boulevard Pierre Dignac : -de la rue du Château à la résidence Ostréa Edulis (emprise 10 m) - de la résidence Ostréa Edulis à la rue du Port de Larros (emprise 8 m)	Gujan : Lieu-dit « Station de Gujan »		Commune de Gujan-Mestras
19	Rue Armand Daney : - de la rue du Château à la rue Clémenceau (emprise 10m) - de la rue Clémenceau à l'avenue de l'Eglise (emprise 8 m)	Gujan		Commune de Gujan-Mestras
20	allée de Cazaux du n° 84 à l'allée Puccini (emprise 10 m)	Lieu-dit Nérac		Commune de Gujan-Mestras
21	allée de Cazaux du n° 84 à la rue Aimé Broustaut (emprise 8 m)	allée de Cazaux		Commune de Gujan-Mestras
22	allée Marc Combecave : depuis l'allée de Bordeaux jusqu'à la voie de desserte avec aménagement giratoire sur l'allée de Bordeaux (emprise 15 m)	Lieu-dit Sauveta		Commune de Gujan-Mestras
23	allée Marc Combecave : piste cyclable	CZ 49		Commune de Gujan-Mestras
24	rue Georges Clémenceau (emprise 8 m)	Le Bourd de Gujan		Commune de Gujan-Mestras
25	allée du Fin : de l'avenue de Césarée jusqu'à l'allée des Rossignols (emprise 10 m)			Commune de Gujan-Mestras
26	N° 17 allée du Fin : création voirie (emprise 15 m)	BZ 143		Commune de Gujan-Mestras
27	avenue de Césarée : du n° 12 au n°20 (emprise 12 m)	Gujan		Commune de Gujan-Mestras
28	rue Déjean-Castaing : - jusqu'au n°68 (emprise 10 m) - après n° 68 (emprise 12 m)	Meyran		Commune de Gujan-Mestras

29	rue de la Barbotière : - du parvis du lycée au PN6 (Haurat) (emprise 12 m) - du PN6 au chemin rural de Laoure (emprise 7 m)	Mestras		Commune de Gujan-Mestras
30	allée des Mimosas : de l'angle de l'allée des Roses à la route des Lacs (emprise 9 m)			Commune de Gujan-Mestras
31	Equipements publics (accès parking gare SNCF)	BT 251 « La Hume gare »	717 m ²	Commune de Gujan-Mestras
32	RD 650 (emprise maximale de 15 m)	de la limite d'agglomération de La Teste de Buch à celle de Le Teich		Commune de Gujan-Mestras
33	allée des Prés Salés : de la rue du Port au passage à niveau (emprise 10 m)			Commune de Gujan-Mestras
34	rue du Port : de la RD650 à l'allée des Prés Salés (emprise 10 m)			Commune de Gujan-Mestras
35	rue du Port : partie Nord entre l'allée des Prés salés et le bout de la rue du Port (emprise 8 m)			Commune de Gujan-Mestras
36	allée de la Mule (emprise 8 m)			Commune de Gujan-Mestras
37	avenue de Meyran : de la rue du Port à l'intersection avec l'allée de la Mule (emprise 10m)			Commune de Gujan-Mestras
38	allée de la Prairie (emprise 8 m)			Commune de Gujan-Mestras
39	rue du Château : du cours de Verdun jusqu'à l'avenue de Meyran (emprise 10 m)			Commune de Gujan-Mestras
40	rue Aimé Broustaut : du cours de Verdun à l'allée des Places (emprise 10 m)			Commune de Gujan-Mestras
41	N°74 rue Aimé Broustaut (emprise 10 m)			Commune de Gujan-Mestras
42	N°85 et 87 rue Aimé Broustaut (emprise 10 m)			Commune de Gujan-Mestras
43	allée des Places : de la rue Aimé Broustaut à l'allée des Goëlettes			Commune de Gujan-Mestras
44	rue du Maréchal Foch : du cours de Verdun à l'allée du Plaçot (emprise 8 m)			Commune de Gujan-Mestras
45	rue du Maréchal Foch : de l'allée de Cazaux au n°90 (emprise 10 m)			Commune de Gujan-Mestras

46	allée des Vignes (emprise 6 m)			Commune de Gujan-Mestras
47	rue Pierre Daney (emprise 10 m)			Commune de Gujan-Mestras
48	rue de l'Or : du cours de Verdun jusqu'à l'allée du Plaçot (emprise 10 m)			Commune de Gujan-Mestras
49	rue des Frères Larroque (emprise 10 m)			Commune de Gujan-Mestras
50	rue Jules Barat : du cours de la République à la rue de l'Yser (emprise 8 m)			Commune de Gujan-Mestras
51	rue Paul Bataille : de la rue Camille Dignac à l'allée Montaigne (emprise 10m)			Commune de Gujan-Mestras
52	rue Paul Bataille : du cours de la République à la rue Camille Dignac (emprise 8 m)			Commune de Gujan-Mestras
53	rue et impasse Gambetta (emprise 8 m)			Commune de Gujan-Mestras
54	cours de la Marne : du Rond-point du cours de la République au rond-point de Chante Cigale (emprise 10 m)			Commune de Gujan-Mestras
55	allée de la Forêt: de la rue Camille Dignac jusqu'au n° 36 (emprise 8 m)			Commune de Gujan-Mestras
56	rue Pasteur (emprise 9 m)			Commune de Gujan-Mestras
57	rue du Théâtre (emprise 8 m)			Commune de Gujan-Mestras
58	rue du Docteur Dufourg (emprise 8 m)			Commune de Gujan-Mestras
59	rue du Docteur Bézian (emprise 8 m)			Commune de Gujan-Mestras
60	rue de la Liberté (emprise 10 m)			Commune de Gujan-Mestras
61	rue de la Paix : de la rue de la Liberté au n°8 (emprise 10 m)			Commune de Gujan-Mestras
62	allée du Sable (emprise 10 m)			Commune de Gujan-Mestras
63	allée du Haurat : du PN 6 au n°10 (emprise 10 m)			Commune de Gujan-Mestras
64	allée du Haurat : de l'allée Matato au n°61 et du n°69 au cours de la Marne (emprise 10 m)			Commune de Gujan-Mestras

65	allée Matato : de l'allée Lespurgères à la limite de Le Teich (emprise 10 m)			Commune de Gujan-Mestras
66	allée de Bireboussaou : de la RD 650 à l'allée de Matato (emprise 10 m)			Commune de Gujan-Mestras
67	chemin de Mestrassseau : de l'allée Lespurgères à la Carreyre de Cantaranne (emprise 8 m)			Commune de Gujan-Mestras
68	allée des Corsaires prolongée (emprise 10 m)			Commune de Gujan-Mestras
69	rue Chante-Cigale de la rue de la Liberté jusqu'au rond-point du cours de la Marne (emprise 10 m)			Commune de Gujan-Mestras
70	Carreyre de Cantaranne au Nord de la RD650, aménagements hydrauliques	BL 99p 100p	10000 m ²	Commune de Gujan-Mestras
71	Carreyre de Cantaranne au Sud de l'allée de Bordeaux, aménagements hydrauliques	CW 38p, 40p, 41p, 77p, 46p, 47p, 48p, 49, 50	12000 m ²	Commune de Gujan-Mestras
72	rue Aurélien Daisson (emprise 8 m)			Commune de Gujan-Mestras
73	rue du Maréchal Foch : de la rue Armand Daney au cours de Verdun (emprise 8 m)			Commune de Gujan-Mestras
74	rue Edmond Daubric : de la rue Jules Barat à la rue du Docteur Dufourg (emprise 8 m)			Commune de Gujan-Mestras
75	rue du Docteur Dufourg : de la rue du Théâtre au cours de la République (emprise 8 m)			Commune de Gujan-Mestras
76	allée des Deux Écluses : du n°22 au n°28 (emprise 10 m)			Commune de Gujan-Mestras
77	allée des Douves : du n° 40 à l'allée de Bordeaux (emprise 10 m)			Commune de Gujan-Mestras
78	nouvelle voie : entre allée de Bordeaux (en face de l'allée des Grands Champs) et l'avenue des Loisirs (emprise 12 m)			Commune de Gujan-Mestras
79	nouvelle voie : entre la route des Lacs et l'allée des Fragons (emprise 15 m)			Commune de Gujan-Mestras
80	piste de Césarée à la route des Lacs (emprise 15 m)			Commune de Gujan-Mestras

81	Echangeur de la Hume			Commune de Gujan-Mestras
82	Voie nouvelle Canteranne (emprise 15 m)			Commune de Gujan-Mestras
83	rue de l'Yser (emprise 10 m)			Commune de Gujan-Mestras
84	impasse de Cazaux (emprise 5 m)			Commune de Gujan-Mestras
85	Accès à la forêt de Meyran (emprise 8 m)			Commune de Gujan-Mestras
86	Allée du Hudin (emprise 10 m)			Commune de Gujan-Mestras
87	Liaison Allée de Bremontier – Allée de la Forêt (emprise 12 m)			Commune de Gujan-Mestras
88	Intersection Route des Lacs – Allée de Bordeaux			Commune de Gujan-Mestras